FRANÇOISE FÉRAT

# «Françoise Férat - Mise en œuvre des rythmes scolaires dans les petites communes : il faut être conscient des réalités du terrain»

19/10/2016

***Françoise Férat, sénateur de la Marne, est intervenue à l'occasion du débat sur la mise en œuvre des rythmes scolaires dans les petites communes. Elle a, au nom des élus locaux, tiré la sonnette d'alarme : « comment avoir imaginé qu'un tel système pourrait être appliqué sur des territoires aussi différents quand on connait l'inégalité des moyens financiers et surtout humains de nos collectivités ? ».***

« *Le premier décret a été pris en janvier 2013, sans concertation avec les élus. Ni les professeurs, ni les parents d'élèves, ni les élus, et encore moins les enfants n'ont pu en tirer de bénéfices* » a regretté Françoise Férat. « *Le temps de présence à l'école est beaucoup plus important, avec moins de projets pédagogiques intéressants. Sans oublier la fatigue ressentie en fin de semaine* » a-t-elle déploré.

Sur la question de l'organisation des rythmes scolaires, pour Françoise Férat, il faut être conscient des réalités du terrain : « *les disparités entre les agglomérations urbaines, les bourgs centres et les différentes zones rurales sont une réalité, non pas une simple vue de l'esprit* ! *Les petites collectivités rurales situées à trente minutes ou plus des centres urbains ne disposent pas forcément du personnel nécessaire* ».

En effet, prenant l'exemple de son département, elle s'est interrogée sur les solutions à proposer aux élus, enseignants, parents d'élèves et leurs enfants, d'une intercommunalité rurale de 26 communes, regroupant 5 000 habitants. *« Avec une telle densité de la population il est impossible de trouver des intervenants, c'est une réalité ! ».*

« *Sachant que 70 % des dépenses sont financées par les collectivités territoriales, que propose-t-on à nos communes n'ayant pas les mêmes possibilités financières ?* » s'est-elle interrogée. Françoise Férat a mis en garde contre la dérive qui consisterait à avoir recours « *à des activités périscolaires au rabais ou tout simplement à des heures de garderie* ! ».

Françoise Férat est revenue sur l'enseignement agricole : « *depuis deux ans, le gouvernement ponctionne le budget de l'enseignement agricole pour financer les rythmes scolaires. Deux fois 2,5 millions d'euros* » a-t-elle indiqué. « *Nous fragilisons un enseignement d'excellence, qui produit l'un des meilleur taux d'insertion professionnelle après l'obtention de diplôme, pour financer un système qui lui-même fragilise les plus petits* ! ».

Pour Françoise Férat, *« notre système éducatif est en panne, une refondation en profondeur est nécessaire*. *Notre budget consacré à l'éducation est suffisant pour être efficace, mais son utilisation nous mène à l'échec* » comme le montrent les études internationales.

« *Cela n'est pas en faisant des « réformettes » qui déstabilisent notre système éducatif que nous allons préparer l'avenir de nos enfants* » a alerté la sénatrice qui préconise *« d'écouter les professionnels de l'éducation, de la petite enfance, les sociologues et autres experts, qui proposent des solutions réalistes* ».

« *L'école de la République est devenue l'une des plus inégalitaire qui soit. Cette réforme démontre s'il en était besoin que ce n'est même plus une école à deux vitesses mais bien à plusieurs vitesses* » a conclu Françoise Férat.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC